



# INFO PARIS Ile de France

Chers amis,



Nous sommes entrés dans une nouvelle ère d'évolution de paradigmes géostratégiques et d'évolutions politiques atypiques. Le Brexit et les dernières élections américaines ont montré que la situation internationale peut changer de manière radicale, imprévisible et très rapidement. Cela concerne aussi la France, tout comme l'Allemagne. Des réorganisations simultanées se

préparent, et nombreux sont les pays et continents impliqués. Plus que jamais, nous devons renforcer notre engagement et nos actions.

A l'occasion du numéro 70 de notre lettre, le général-directeur de l'IHEDN Bernard de COURRÈGES d'USTOU et le président de l'Union-IHEDN Mario FAURE, nous ont consacré quelques lignes sur les principaux axes de travail de notre communauté.

La soirée des vœux du 25 janvier 2017, qui a réuni les membres de notre association, le général-directeur de l'IHEDN, nos partenaires et les représentants de plusieurs associations de l'Union-IHEDN, a été un moment très convivial, et nous a permis d'apprécier nos actions 2016 et les perspectives 2017. Le résultat du sondage de décembre 2016 présenté, à cette occasion, a aussi été très encourageant par rapport aux volontés d'engagement et de participation, tout particulièrement dans les études.

Je tiens encore à remercier tous les membres impliqués dans les actions de notre association afin qu'elle soit présente, plus que jamais, pour favoriser le lien armée-nation, pour promouvoir l'esprit de défense et pour contribuer à l'élargissement de notre communauté IHEDN.

Le comité directeur vous donne rendez-vous nombreux le 22 AVRIL prochain pour l'assemblée générale mixte (AGE/AGO) de notre association, suivie du premier «printemps des auditeurs» le 20 mai 2017 à l'École militaire à Paris - un grand moment de rencontre de toutes les composantes de la communauté IHEDN - et vous souhaite, d'ici là, un excellent démarrage de printemps.

Très amicalement,

Édouard DETAILLE, *président de l'Association IHEDN région Paris Île-de-France*

## AGENDA

**25 JANVIER** Conférence «Lutte contre le terrorisme avec l'EUROGENDFOR», par le général RIO  
Dîner des vœux de l'Association

**8 FEVRIER** Conférence «Les femmes durant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale», par Jean-Louis COVILLE»

**21 FEVRIER** Conférence «L'autonomie stratégique de la France», par Khattar ABOU DIAB

**9 MARS** Conférence «La Chine dans le Pacifique: les fermentes d'une crise», par la vice-amirale Anne CULLERRE

**23 MARS** Conférence «L'impact du numérique sur la société et sur l'économie: quels grands enjeux pour la France?» avec le Conseil national du numérique

**28 MARS** Rencontre avec le comité d'étude «Autonomie stratégique de la France», autour de l'audition du capitaine de vaisseau Yves POSTEC sur «la diplomatie navale, un des acteurs de l'autonomie stratégique de la France» (élargissement du comité limité à 20 personnes maximum)

**30 MARS** Conférence «L'Euphrate: une frontière pérenne, de l'antiquité à nos jours», par Aède ALMHANA

**22 AVRIL AGE et AGO** de l'Association des auditeurs IHEDN région Paris Île-de-France

**16 MAI** Rencontre avec le comité d'étude «autonomie stratégique de la France». Audition de Serge SEGURA, ambassadeur chargé des océans, sur «la diplomatie navale» (limité à 20 personnes maximum)

**20 MAI** Premier **Printemps des auditeurs**, organisé par l'Association IHEDN région Paris Île-de-France

**JUIN** Dîner de gala annuel de l'AR16 aux Invalides

**24 JUIN** Commémoration 14 / 18: « Chemin de mémoire » au Chemin des dames (Aisne)

**23 NOVEMBRE** Conférence « À la rencontre de la jeunesse des territoires fragiles»

**8 DECEMBRE** Forum national des auditeurs à Paris, par l'Association des auditeurs IHEDN région Paris Île-de-France

## MESSAGE DU GÉNÉRAL-DIRECTEUR DE L'IHEDN



Afin de faire face aux nouveaux défis posés à notre pays, l'IHEDN a élaboré un plan stratégique IHEDN 2020 qui fixe trois priorités:

**1 - Accroître l'ouverture de l'Institut en visant un plus large public.** L'image de l'IHEDN est excellente, et son influence importante, mais au sein d'un public essentiellement limité au «milieu stratégique» français, qui connaît, bénéficie et apprécie nos formations. Dans le cadre de sa mission de promotion de l'esprit de défense, l'Institut doit aussi participer au renforcement de la cohésion nationale, et cherche donc à toucher de nouveaux profils, dont ceux issus des quartiers fragiles, pour les intégrer dans les sessions en régions et dans les séminaires Jeunes. L'appui des associations est essentiel pour atteindre cet objectif. En plus des séminaires «Cohésion nationale et citoyenneté», IHEDN et ceux du Fonds de dotation, l'Institut agit désormais également en direction des enseignants et des formateurs de la jeunesse.

**2 - Agir en communauté IHEDN.** Trois acteurs aux rôles complémentaires, soudés et coordonnés, forment la communauté IHEDN: l'Institut lui-même, les auditeurs ensuite, avec plus particulièrement les associations d'auditeurs réunies au sein de l'Union des associations, et enfin le Fonds de dotation IHEDN. Un calendrier trimestriel des activités de la «Communauté IHEDN» actualisé et diffusé chaque mois, permet de développer des synergies au bénéfice de tous.

**3 - Mieux transmettre ou donner la capacité de transmettre:** les auditeurs et notamment les associations ont un rôle crucial à jouer pour animer le débat sur les questions de défense et de sécurité nationale dans notre société. Dans cette perspective, je me réjouis de l'organisation prochaine du «printemps des auditeurs» par l'association IHEDN région Paris Ile-de-France. Une initiative que je salue et soutiens, car elle s'inscrit pleinement dans la dynamique du plan stratégique de l'IHEDN.

Bernard de COURRÈGES D'USTOU

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'UNION-IHEDN



Chaque adhérent des 42 associations de l'Union est un membre de la communauté globale des auditeurs, ayant pour liens communs la formation et l'amitié provenant des sessions et la mission collective de faire rayonner l'esprit de défense, de plus en plus

exigeante aujourd'hui, enrichie d'un travail sur le lien Jeunesse-Nation. Les cinq axes de développement de notre communauté d'auditeurs et de leurs associations, prennent en compte cette double dimension du renforcement de notre

cohésion et de son rayonnement. L'AR 16 région Paris Île-de-France, en proposant le Printemps des auditeurs, dont l'exemple sera suivi par d'autres, y contribue.

**1 - Réfléchir, Exprimer, Proposer:** faire exister notre communauté aux yeux de l'opinion publique et des acteurs de la vie politique en diffusant nos analyses et propositions. Les travaux du Forum national des auditeurs, sur «la mer» en 2016 et sur «l'autonomie stratégique de la France» en 2017, grâce aux rapports produits par nos associations qui traduisent la richesse intellectuelle de notre communauté, en sont l'illustration. Les rapports du Forum sur «la mer», publiés au 1<sup>er</sup> semestre dans un *Livre bleu de la mer*, fera connaître nos idées auprès des candidats à l'élection présidentielle, des parlementaires et des responsables de la défense. La même diffusion concernera les rapports sur «l'autonomie stratégique de la France», en perspective du *Livre blanc* prévu en octobre 2017. Un colloque, en juin 2017 à Paris, présentera les travaux menés en 2016 sur le thème «puissance et sécurité». Notre revue Défense, par sa qualité rédactionnelle, sa diversité d'approches, est un vecteur exceptionnel de rayonnement dont il faut élargir le lectorat.

**2 - Faire rayonner l'esprit de défense auprès de la jeunesse:** une action des trinômes académiques importante mais mal connue. En 2015, la formation et la sensibilisation par nos auditeurs ont touché 22.500 professeurs et 530.000 jeunes. Le contexte tragique de 2015 et 2016 démontre la nécessité d'associer défense et nation pour éveiller au patriotisme sans lequel une défense ne vaut rien. Les séminaires «Cohésion nationale et citoyenneté» en sont un axe fort. Le protocole de 2016 vise à sensibiliser une classe d'âge (800.000 jeunes) à la défense, ce qui nécessite d'imaginer de nouveaux types d'action et de mieux soutenir nos camarades en charge des trinômes, d'où l'organisation, fin mars, d'une journée de concertation avec la participation de nos partenaires Défense et Éducation nationale. La célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire des trinômes (2<sup>e</sup> semestre 2017) représente une juste reconnaissance de l'effort demandé.

**3- Renforcer et soutenir le réseau des correspondants défense dans les communes.** Depuis 2001, il s'agit de disposer d'un élu, dans chaque conseil municipal, interlocuteur privilégié sur les questions de défense; les associations d'auditeurs en sont les soutiens naturels, grâce au bon outil des séminaires d'élus et à l'appui de l'Union sur toutes les initiatives.

**4 - Développer nos actions vers les entreprises: la sensibilisation à l'intelligence économique.** La protection du patrimoine matériel et immatériel des entreprises françaises est un enjeu vital dans un contexte de compétition économique accrue, de numérisation croissante, d'évolutions technologiques très rapides, conduisant l'IHEDN à proposer des formations à l'intelligence économique. La communauté des auditeurs (L'association nationale des auditeurs en Intelligence économique, les associations régionales) prolonge cette action. L'Union-IHEDN souhaite stimuler les étudiants en intelligence économique par l'organisation de concours (en régions et au niveau national) pour qu'ils mettent leurs compétences au service de la protection de l'appareil productif français.

**5 - Promouvoir le modèle de formation de l'IHEDN.** Son originalité répond bien aux besoins actuels, ressentis par d'autres pays. Nos associations internationales et leurs réseaux peuvent activement porter ce modèle, contribuant

ainsi à l'influence de la France. Le contexte actuel, difficile et trop souvent tragique, nous incite à remplir encore mieux nos missions. L'AR 16, par son importance et sa situation géographique, est un acteur important dans l'Union. Je suis confiant, grâce à sa forte implication, dans notre capacité collective à agir à la hauteur des attentes de l'IHEDN.

Mario FAURE

## L'ASSO EN ACTION (S)

### CÉRÉMONIE DES VŒUX «EN GRANDE POMPE»



Notre association a célébré la nouvelle année 2017 de belle manière, le mercredi 25 janvier.

Après avoir entendu la passionnante conférence du général RIO sur la Force de gendarmerie européenne (cf. article EUROGENDFOR), les 120 adhérents présents se sont retrouvés au salon Duverney de la Rotonde pour un apéritif suivi d'un dîner en tables rondes de 12 personnes.

En introduction, le président Édouard DETAILLE a présenté les meilleurs vœux de l'Association aux invités et personnalités (représentant l'IHEDN, l'UNION-IHEDN, l'ANAJ, l'AA-CHEAr, l'AA-IE, l'AA-IHEDN l'AA-INHESJ et nos partenaires ANORGEND, VILLE DE PARIS, RECTORAT DE PARIS et OTY Productions) qu'il a remerciés de leur présence. Son évocation des actions de 2016 et pour 2017 a été relayée par le chaleureux discours de bons vœux du directeur de l'IHEDN, le général Bernard de COURRÈGES d'USTOU.

Le président de l'Union-IHEDN, Mario FAURE, a attendu le dessert pour souhaiter les bons vœux de l'Union et indiquer que le Forum des auditeurs 2017 serait organisé à Paris, en demandant la contribution de l'association à son organisation. Les participants ont quitté la soirée à 23h, satisfaits de ces retrouvailles et échanges sympathiques. Vive 2017 !

Pascal ROZE

### PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle aura lieu le **SAMEDI 22 AVRIL 2017 MATIN** à l'amphi Lacoste, comme d'habitude. Ce sera une assemblée générale «mixte» (AGO + AGE).

1 - L'assemblée générale ordinaire, traditionnelle, débutera à 10h30, approuvera les rapports moral et financier, élira 6 membres pour le Comité directeur ayant fait acte de

candidature (renouvellement par tiers) et évoquera les activités de l'Association (2016 et 2017).

2 - Elle sera précédée, à 9h45, d'une assemblée générale extraordinaire ayant pour objectif l'adoption des statuts rénovés de notre association (cf. article «mise à jour des statuts pour quoi faire?»).

3 - A l'issue de cette assemblée générale «mixte», vers 12h30, nous partagerons le déjeuner- buffet habituel. Les convocations sont adressées par courriel fin mars => merci de vous manifester en cas d'éventuelles modifications récentes d'adresses et, si vous ne pouvez participer, pensez à nous renvoyer vos pouvoirs pour les votes! Merci d'avance de votre présence le 22 avril matin.

Pascal ROZE

### MISE À JOUR DES STATUS POUR QUOI FAIRE ?

Revisiter nos statuts n'est pas qu'une simple mise à jour administrative: ils sont en quelque sorte notre «constitution». Les adapter a requis toute notre attention.

Plusieurs allers retours entre le Bureau, le comité directeur et les avocats ont été nécessaires pour arrêter un projet qui vous sera présenté à la prochaine assemblée générale mixte - extraordinaire et ordinaire - du 22 AVRIL 2017 matin. Ce projet comporte des reformulations, des compléments et des novations par rapport aux statuts actuels. Il est complété par un règlement intérieur précisant le détail de certains points opérationnels et qui pourra, par la suite, être amendé plus aisément en vue d'adaptations éventuelles aux réalités de notre fonctionnement.

Parmi les principales novations proposées, il faut noter:

1 - Une évolution de «l'objet de l'Association», lui permettant d'être force de proposition à travers des rapports destinés à des organismes liés à la défense autres que l'IHEDN.

2 - La possibilité de créer sur le territoire de l'Association, une ou plusieurs sections départementales, sous le contrôle du président et du comité directeur.

3 - La possibilité d'ouvrir le Comité à deux membres associés, l'un représentant les moins de 35 ans, l'autre les plus de 35 ans, choisis selon un processus décrit dans le règlement intérieur, qui participeront aux travaux du comité directeur, mais sans participer aux votes de ses décisions.

4 - La limitation du nombre des mandats des membres du comité directeur à trois périodes de trois ans.

5 - Une assemblée générale ordinaire qui pourra délibérer valablement quel que soit le nombre des membres auditeurs présents ou représentés.

6 - Une assemblée générale extraordinaire qui pourra valablement délibérer si les membres auditeurs présents ou représentés réunissent le quart au moins des membres auditeurs de l'Association.

Jean-Marc SCHAUB

### SÉMINAIRE DES ÉLUS LOCAUX

Ce second séminaire des élus du Grand Paris, organisé par notre association et placé sous la double présidence de Catherine VIEU-CHARIER, adjointe à la maire de Paris, chargée du monde combattant et de la mémoire (correspondant défense), et d'Édouard DETAILLE, président

de l'Association, a accueilli des élus venus de plusieurs départements d'Île-de-France le 8 décembre 2016.

Après une introduction du général Pierre GREGO, adjoint du gouverneur militaire de Paris Bruno LE RAY, trois exposés ont été présentés. Le premier a concerné l'actualité de l'opération SENTINELLE où 10 000 soldats, dont 3 000 réservistes sont engagés sur le territoire national pour défendre et protéger la population. Le médecin en chef, Patrick HAMON, réserviste à l'hôpital Bégin a ensuite retracé son parcours de réserviste au service de santé des armées, avant que le lieutenant-colonel Victor Le BIHAN, responsable de l'anticipation stratégique à la cellule cyberdéfense de l'État-major des armées, ne présente les réserves citoyenne et opérationnelle de la cyberdéfense, ainsi que le rôle de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information).

En conclusion, Édouard DETAILLE a donné rendez-vous aux élus parisiens et franciliens pour le second semestre 2017, pour de nouveaux séminaires d'information couvrant le large spectre des rapports élus-armée-nation.

Jean-Michel MOTA

## LA RÉFLEXION ET LES ÉTUDES

### A LA RENCONTRE DE LA JEUNESSE DES TERRITOIRES FRAGILES

Ce comité poursuit ses travaux de manière très suivie depuis janvier, à raison d'une réunion tous les quinze jours, soit sept réunions jusqu'à fin avril.

Il alterne des auditions de personnalités issues d'associations impliquées dans ce domaine (F. OUNDJELI, de «Cohésion sociale», M. CHEURFA, de SciencesPo, l'association «Cap Jeunesse», l'EPIDE - Établissement pour l'insertion dans l'emploi), et un bilan de ces interventions et réflexions, afin de dégager des pistes de travail en vue de la conférence organisée le 23 novembre 2017, dont quelques points forts commencent à prendre forme.

Le comité compte aujourd'hui sept membres, signe que le sujet intéresse beaucoup dans le contexte actuel, et il est toujours disposé à accueillir de nouveaux participants.

Sa réflexion s'oriente autour des idées développées par le philosophe Y. Michaud dans son dernier livre, «Citoyenneté et loyauté»: «Nous vivons clairement une crise de la citoyenneté. Nous ne savons plus ce que veut dire «être citoyen» puisque le seul fait de naître, nous en donne les bénéfices et la protection sans contrepartie... Qu'est-ce qu'être citoyen aujourd'hui? Et à quelles conditions le devenir?

Maryse VISEUR

## AUTONOMIE STRATÉGIQUE DE LA FRANCE

Le comité d'étude a choisi la diplomatie navale comme étant l'un des acteurs de l'autonomie stratégique de la France. Il se réunit depuis janvier et comprend 6 adhérents de l'Association. La restitution des travaux aura lieu à l'automne, lors du Forum national des auditeurs.

Après un "audit" des initiatives prises dans un passé récent et en s'imprégnant d'outils de référence, le comité a pour mission d'être une force de propositions, lesquelles devraient être transmises aux autorités civiles et militaires, au titre de la contribution de l'Union IHEDN au prochain Livre blanc de la défense. Le comité auditionnera également des acteurs majeurs de la défense, en particulier de la marine, et de la diplomatie, pour en recueillir les retours d'expérience et les préconisations.

Dans un souci d'efficacité, deux groupes de travail ont été constitués:

1 - Objectifs de la diplomatie navale et sa contribution à l'autonomie stratégique de la France. Quels rôles pour notre marine? Nouvelles menaces?

2 - Retour sur le Livre blanc 2013. Que disait-il? Changements géo-politiques depuis 2013? Inadéquation du Livre blanc 2013? Ce qui n'a pas été fait et pourquoi?

Le Comité organise actuellement deux auditions ouvertes à un public externe, limité: le 28 Mars, celle du capitaine de vaisseau Yves POSTEC, ancien attaché naval à Washington et ancien attaché de défense à Singapour; le 16 Mai, celle de Serge SEGURA, actuel ambassadeur chargé des océans.

Jean-Louis COVILLE

### DE L'AUTONOMIE DES ÉTATS DANS L'UNION EUROPÉENNE, À UN ENGAGEMENT POUR UNE GOUVERNANCE MONDIALE: RÊVE OU RÉALITÉ POUR LA FRANCE?

La création de l'Union européenne par le traité de Lisbonne en 2007, modifiant les traités de Maastricht 1992 et de Rome 1957, constitue une étape de transformations importantes pour ses 27 pays. L'énergie, de façon permanente, est au centre des préoccupations européennes depuis la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), par le traité de Paris (1951), étant donné la dépendance croissante des importations d'énergie et la vulnérabilité aux événements extérieurs (chocs pétroliers de 1973 et 1979, Ukraine/Russie en 2014). Mais, outre la préoccupation centrale sur la sécurité de l'approvisionnement énergétique, la politique énergétique de l'Union doit répondre aux défis de l'accessibilité, de la compétitivité et de la durabilité en fonction des conjonctures économiques et politiques. L'intention est de renforcer la coopération régionale entre les États membres, puis de les aider à relever les défis communs de l'énergie et du climat, tout en renforçant l'intégration du marché.

Concrètement, on constate un manque d'intégration des politiques climatique et énergétique de l'UE, comme entre l'UE et les politiques énergétiques nationales, incapables de régler les interactions et les compromis entre cibles et politiques différentes. En effet, les États-membres doivent concilier priorités à court terme, orientations politiques, pressions sociales et objectifs à long terme, en agissant à la fois aux échelles nationales et européenne. Ainsi, la France peut-elle avoir une indépendance énergétique spécifique, ou son indépendance viendra-t-elle d'une intégration européenne?

Le traité de Lisbonne de 2007 représente la base constitutionnelle de l'Union européenne et en organise le fonctionnement. En vertu de ce traité, deux autres traités définissent la politique énergétique européenne: le Traité de fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) et le traité Euratom. Le TFUE fait de la politique énergétique une compétence partagée entre l'Union et les États-membres. Son article 194-2 précise que «de telles mesures n'affectent pas le droit d'un État membre de déterminer les conditions d'exploitation de ses ressources énergétiques, son choix entre différentes sources d'énergie et la structure générale de son approvisionnement énergétique, sans préjudice de l'article 192, paragraphe 2, point c)». La France dispose, de ce fait, d'une autonomie de choix liée à son autonomie énergétique.

L'Union européenne doit faire face à de nombreux obstacles pour atteindre ses objectifs d'assurer l'approvisionnement énergétique de façon durable et concurrentielle, tel que le prescrivent les traités. L'absence historique de coordination, obérée par des conflits d'intérêts souverains ou politiques et renforcée par l'absence d'un réel pouvoir d'exécution, rend tout consensus difficilement accessible entre des pays aux profils économiques, sociaux et politiques très différents.

Peu a été fait sur les grands marchés physiques pour la production, la distribution et le transport, et le réseau européen demeure faible et vulnérable, caractérisé par une surcapacité et une inadaptation aux nouvelles structures de la demande. La nécessaire harmonisation entre les différentes politiques concerne en particulier les subventions et les tarifications, afin de permettre au consommateur final d'accéder aux avantages d'une énergie moins chère et, en même temps, de faire en sorte que les fournisseurs, transporteurs et distributeurs – quelle que soit la nature des capacités offertes – reçoivent une rémunération équitable pour leurs investissements.

L'approvisionnement est plus ou moins sécurisé. Cependant, le « court-termisme » reste une menace majeure vis à vis des objectifs à long terme de la dé-carbonisation dans une Union de l'énergie: sans l'existence d'un véritable agent d'autorité, à l'instar de ce qui existe en matière de concurrence, les perspectives restent incertaines. La France devra donc faire ses propres choix quant à son intégration, ou son indépendance, dans un marché Européen global et intégré. Ce choix crucial d'autonomie peut être pris de manière spécifique.

Paul LIETARD

## CYBERSÉCURITÉ

Dans l'espace cyber, les combats font rage: de nombreux organismes et sociétés proposent leur offre de cyberdéfense. Il s'agit d'un théâtre d'opérations très présent dans notre quotidien, car sa cible principale est l'économie. Le niveau d'expertise est très élevé et laisse peu de place au profane.

Dans l'esprit de l'IHEDN, cela peut être un thème de travail en recherchant à mettre la France en excellente position face à ces menaces. C'est pourquoi le comité d'étude «cybersécurité» de notre association s'est saisi de ce sujet aux frontières floues, aux règles changeantes, aux évolutions incessantes.

Etant donné l'expertise requise et la quantité d'offre existante, le comité «cybersécurité» se positionne de façon originale: mieux défendre les acteurs isolés, préoccupés par les pressions quotidiennes, inconscients d'être une cible très facile, une porte dérobée ouvrant un accès détourné aux opérateurs tout puissants: nous parlons des PME/TPE.

L'objectif du comité vise à créer et organiser le lien entre l'acteur économique encore «novice» et l'expert en cybersécurité. Trois axes de travail le guident: identifier les bonnes sources d'expertises et de conseils en cybersécurité; créer un réseau de diffusion vers les acteurs économiques ciblés en s'appuyant sur le réseau des associations IHEDN; animer ce réseau. Le comité « cybersécurité » ne se considère pas comme un cercle d'experts, et chaque membre de notre association peut le rejoindre, apportant ses compétences, son temps et ses contacts.

Patrick VABRE

## LES RÉSERVISTES DANS LA GENDARMERIE DES TRANSPORTS AÉRIENS (GTA) - 1er décembre 2016



Pour cette conférence de la GTA, le maire du 15ème arrondissement a accueilli dans sa magnifique salle des fêtes « art déco»: le général de brigade (2S) Richard ALEXANDRE, ancien commandant de la GTA, en qualité de modérateur, l'actuel commandant de la GTA, des réservistes opérationnels et citoyens, le président de l'ANORGEND, et le président de notre association. Qu'ils soient, ici, tous remerciés.

La Gendarmerie des transports aériens, formation spécialisée de la gendarmerie créée fin 1953, peu connue, est placée auprès du directeur général de l'Aviation civile.

Outre les missions de la gendarmerie, la GTA concourt à la sûreté (actes de malveillance, intentionnels) et à la sécurité (défaillances techniques et humaines, non intentionnelles) de l'aviation civile, à la protection des aérodromes et autres installations aéronautiques civiles, à la police spéciale (police judiciaire). Elle couvre aussi le renseignement, la détection de signaux de radicalisation en milieu aéroportuaire et l'intervention envers les nouvelles menaces. Ses effectifs sont de 1 020 personnes en métropole, 94 en Outre-mer. Elle dispose de moyens spéciaux (équipes cyno explosifs et cyno stupéfiants, véhicules blindés, drones).

La réserve opérationnelle (214 personnes), sous contrat de 40 jours aux mêmes conditions (grade, ancienneté, rémunération) que le personnel d'active, renforce l'action des unités et les structures de commandement.

La réserve citoyenne, 22 volontaires non rémunérés, agréés pour leurs compétences spécialisées, au potentiel d'expertise apprécié, participe à entretenir l'esprit de défense et de sécurité.

Les réservistes renforcent les unités d'active et sont associés à toutes les missions de la GTA, notamment pour les grands rassemblements aéronautiques, sportifs (EURO 2016), les sommets internationaux (G20, COP21), et les opérations judiciaires. En 2016, son utilisation a généré un total de 4 012 journées/homme.

Arnaud FICHOLLE

## CONFÉRENCE SUR L'EUROGENDFOR 25 Janvier 2017

*Par le général de brigade Philippe RIO, son commandant.*

«L'EUROGENDFOR», la force de gendarmerie européenne (FGE), a été créée en 2004, sur initiative française, entre 5 pays (Espagne, France, Italie, Portugal, Pays-Bas), rejoints en 2008 par la Pologne et la Roumanie. Ces 7 pays disposent chacun d'une force de police à statut militaire pour des missions de sécurité publique, qu'ils mettent à disposition d'une force militaire afin d'en améliorer la capacité de gestion de crise dans les régions sensibles.

La FGE est opérationnelle depuis 2006. Son effectif est de 360.000 personnes (100.000 français). Elle ne dispose pas de force préétablie, mais peut déployer 800 gendarmes en 30 jours sur des théâtres de guerre (espaces Union européenne, OTAN, ONU). Son objectif principal vise à retrouver la paix et à écarter toute dégradation pouvant aboutir à une guerre. Elle protège les civils par l'application des lois, en se substituant ou en renforçant la force nationale pour restaurer et maintenir l'ordre public. Elle conduit aussi des missions humanitaires.

Elle est intervenue notamment en Bosnie (2007-2010), à Haïti (2010), en Afghanistan depuis 2009, en République Centrafricaine (2014-2015), au Mali (2014). La gestion des flux migratoires représente à présent une problématique importante: cette force devrait pouvoir agir sur les lieux des États en guerre, plutôt que de se limiter aux actions au sein de l'Union européenne.

Sa direction relève d'un comité interministériel (CIMIN) de haut niveau, composé pour chaque État d'un représentant des affaires étrangères, et d'un haut cadre de la gendarmerie, avec une présidence tournante sur 2 ans, sans

prise en compte des moyens engagés par chaque État. L'état-major est basé à Vicence (IT). Malgré son expertise dans l'analyse des crises et le réel gain économique de certaines actions, la FGE reste mal connue des responsables politiques.

## SÉMINAIRE: CYBERSÉCURITÉ ET PME/TPE

Dans le cadre de son partenariat avec l'ANORGEND et soucieuse d'élargir son audience et sa visibilité externes, notre association s'est «décentralisée» le 24 novembre au centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale à Melun. Y était conviée une douzaine d'acteurs économiques, PME et TPE, désireux d'aborder concrètement les problèmes de cyber sécurité dans leurs entreprises, très conscients que cette «guerre» ne touche pas uniquement les grands groupes, et que les PME/TPE ont besoin d'un «mode d'emploi».

Après l'introduction du directeur du centre de recherche de l'EOGN, le général WATIN - AUGOUARD, suivie par l'exposé de L. HUET, directeur à l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information, l'assistance a entendu le dirigeant de Synthexia, S. VITRAC, sur le thème «comment aider les petites entreprises à se protéger ?». Le capitaine R. WILMOTTE a ensuite présenté le MBA «management de la sécurité» de l'EOGN, et A. DESFORGES, directrice de recherche, a traité de l'enseignement de la chaire CASTEX de cyber-stratégie. Ces interventions ont donné lieu à une séance de questions-réponses, suivie d'un déjeuner au Cercle en présence de la générale GUION de MERITENS commandant l'École, puis d'une visite du nouveau musée.

Devant le succès de cette première initiative, l'organisation du même type d'intervention dans les départements de petite et grande couronnes d'IdF peut sembler utile et intéressante.

Arnaud FICHOLLE

## LE SONDAGE: LES RÉSULTATS

Comme le programme 2016-2019 de l'Association l'a prévu, nous avons adressé, en décembre 2016, un questionnaire de 15 questions auprès des 414 adhérents recensés à cette date. 140 adhérents (34%) ont répondu, ce qui est un très bon résultat, au-delà de nos prévisions! Nous vous remercions vivement de l'effort ainsi fourni. Si certaines réponses ne nous ont pas surpris, d'autres nous apprennent beaucoup sur vos attentes.

1- Concernant les ACTIVITES, si un gros quart des sondés ont participé à une activité, 43% d'entre eux l'ont fait dans le cadre d'un comité d'étude: parmi les ¼ n'ayant participé à aucune activité, près de la moitié souhaiterait s'investir dans les comités d'étude. Nous devons en tirer les conséquences. Quant aux conférences, elles sont plébiscitées le soir à 67%. Les thèmes préférés se situent, là encore sans surprise, sur la géopolitique (86%) puis sur la défense (79%), l'éducation venant en avant-dernier (33%). Pour l'information, vous privilégiez le-courriel à 90%. Toutefois, nous savons qu'au maximum 60% d'entre vous seulement ouvrent leurs messages! La lettre trimestrielle est utilisée à 65%, tandis que le site internet de l'association n'est consulté que par 1/3

d'entre vous. D'ailleurs... le connaissez-vous? ([www.ihedn-arparisidf.org](http://www.ihedn-arparisidf.org)).

2- Concernant LA VIE AU SEIN DE L'ASSOCIATION, c'est une grande satisfaction et un réel encouragement pour nous: 80% des auditeurs se disent bien informés sur les activités, 95% affirment que la fréquence des événements est satisfaisante et enfin 94% sont satisfaits du contenu des événements. Un point noir cependant : 41% des sondés n'ont pas assisté à la dernière assemblée générale et 23% se sont fait représenter!

Mais ce sondage est également une vraie source d'encouragement: 20% souhaitent s'investir davantage dans la vie opérationnelle de l'Association. Ces bonnes volontés ne se rendent probablement pas compte de l'investissement nécessaire pour assurer l'organisation d'une conférence, d'un dîner, d'un voyage, la gestion d'un comité d'étude, l'administration de l'Association et sa communication.

Nous remercions d'avance tous les volontaires qui veulent aider à la croissance de notre association. N'hésitez pas à nous contacter : [secretariat@ihedn-paris.eu](mailto:secretariat@ihedn-paris.eu)

Thierry COLOMBIER

## LES TRINÔMES ACADÉMIQUES ET NOTRE ASSOCIATION RÉGIONALE

Les trinômes académiques, créés en 1988, sont des organisations décentralisées, placées sous l'autorité du recteur d'académie. Ils regroupent un représentant du ministère de la Défense, un représentant de l'Éducation nationale et un représentant de l'association régionale des auditeurs de l'IHEDN. Le trinôme parisien présente la particularité de comprendre un représentant de l'AA-IHEDN.

Leurs objectifs sont la formation et la sensibilisation des enseignants et des cadres de l'Éducation nationale à la promotion de l'esprit de défense. Ils favorisent les initiatives d'enseignement liés à la culture de défense et de sécurité, mais aussi celles liées aux différentes formes de l'engagement citoyen. L'idée consubstantielle à leur création, est que la formation des enseignants aux problèmes de défense permette de développer l'esprit de défense chez les jeunes, citoyens en devenir. L'action des trinômes s'est renforcée avec la suspension de la conscription en 1997, et l'inscription, concomitante, de l'enseignement de défense obligatoire dans les programmes du secondaire. Les transformations actuelles de ces programmes, avec la mise en place des Enseignements pratiques interdisciplinaires et le parcours citoyen, en renforcent encore l'intérêt.

Les trinômes proposent différents types d'activités, formations, stages, conférences: par exemple, les enseignants parisiens ont bénéficié, le 13 avril 2016, d'une conférence de Robert Frank sur l'évolution des relations internationales depuis la fin de la guerre froide. Ils peuvent aussi proposer des visites d'unités ou d'installations militaires, ainsi que des aides ou des conseils pour la

réalisation de projets en lien avec l'éducation à la défense. La diversité des activités montre un grand dynamisme, et beaucoup d'imagination.

À Paris, durant l'année scolaire 2015-2016, plusieurs centaines d'élèves ont participé à la Journée nationale du réserviste, et au ravivage de la flamme. D'autres ont participé à un forum des métiers. Un rallye-citoyen touchant les élèves du primaire a eu lieu aux Invalides en octobre 2016.

Pour réaliser ces actions, différentes sources de financements existent : La principale, émane de la DMPA (Direction de la mémoire du patrimoine et des archives) du ministère de la Défense. Aujourd'hui, on assiste au renforcement du rôle des trinômes dans l'éducation à la défense, car leur public s'élargit. En 2016, les étudiants de l'ESPE (Établissement supérieur du professorat et de l'éducation) de Paris ont assisté à une conférence de l'amiral Dupont et, en 2015, certains ont assisté à des conférences organisées par la DGSJ (Direction générale de la sécurité intérieure). Mais il s'agit aussi d'accentuer les actions dans le secondaire.

En 2016, 21.500 enseignants et 530.000 élèves ont été touchés par l'action des trinômes. L'objectif pour 2022 est de toucher 50 000 enseignants et 800 000 élèves.

Corinne TALON, Déléguée auprès du trinôme de Paris

Animé par A.M. HAZARD-TOURILLON, inspectrice pédagogique régionale et référente académique «mémoire et citoyenneté», ce trinôme avait prévu plusieurs actions pour 2015-2016. Malheureusement, trois de ces actions, notamment le séminaire «enseigner la Résistance: résister par les arts et la littérature» programmé le 20 novembre 2015, ont dû être annulées à la suite des attentats du 13 novembre, et n'ont pu être reprogrammées.

Les 10 et 11 mai 2016, à l'ECPAD (Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense) au Fort d'Ivry, plusieurs conférences ont illustré le thème de l'enseignement de la défense et des conflits contemporains au collège et au lycée. Ont été traités les sujets suivants: «un retour d'expériences en Afghanistan» (colonel G. HABEREY), «les enjeux de l'émergence de DAECH» (B. JOLIVET, professeur-formateur), «le renseignement: les politiques publiques du renseignement, de la fin de la guerre froide à nos jours» (T. LECOQ, Inspecteur général de l'Éducation nationale), «1916, la bataille de Verdun» (lieutenant-colonel R. PORTE, historien) et «Verdun avant Verdun, la bataille aérienne» (G. AUBAGNAC, conservateur, Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget). Cette journée a été technique, très riche, les deux dernières interventions s'inscrivant dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre pour lequel une journée entière avait été envisagée.

80 professeurs ont assisté à plusieurs conférences sur la géostratégie de l'Afrique le 1er juin 2016, à l'ECPAD, pour renforcer leurs connaissances géographiques et actualiser les perceptions des participants. Les contenus ont porté sur «la politique de défense française pour l'Afrique» (colonel N. JOVANOVIC), «les dynamiques métropolitaines en Afrique:

entre mondialisation et rayonnement régional» (J.F. STECK, maître de conférences université Paris X-Nanterre), «les urnes et la rue: démocratisation, citoyenneté et violence politique en Afrique» (R. BANEGAS, professeur en sciences politiques, Sciences Po Paris). Cette journée a enthousiasmé les inscrits, par la richesse des contenus scientifiques, les échanges avec les intervenants, militaires ou civils, et par une réflexion renouvelée autour des pistes ouvertes.

Le 31 mars 2016, à l'occasion de la journée nationale du réserviste, un rallye citoyen a été organisé au Fort neuf, à Vincennes, avec 140 lycéens venus de divers établissements de l'Académie. Par des conférences et des ateliers, il s'agissait de sensibiliser ces jeunes à la défense du pays, de leur montrer qu'ils peuvent y prendre une part plus directe et active grâce à un engagement dans la réserve qui, civile et militaire, incarne l'engagement civique par excellence. Organisée par les trois délégations militaires départementales du territoire de l'Académie, comme un concours inter-établissements scolaires, structuré de façon ludique, la cinquième édition de ce rallye citoyen a laissé aux participants d'excellents souvenirs, tout en restant fidèle à sa mission d'éducation à l'esprit de défense. Un classement individuel et par établissement, basé sur différents questionnaires à choix multiple, renseignés par les élèves lors des ateliers, et sur leurs résultats de tirs, a conclu la journée.

Michel GAUVIN Délégué auprès du trinôme de Créteil

### CONFÉRENCE "L'OEUVRE ADMIRABLE DES FEMMES DE FRANCE PENDANT LA GRANDE GUERRE" par Jean-Louis COVILLE - 8 février 2017



Cette conférence est un devoir de mémoire et un hommage à nos aïeules qui ont fait montre d'abnégation et de sacrifice pendant le conflit.

Autour du "tryptique de la Victoire", infirmières, marraines de guerre et munitionnettes, sont retracées les situations qu'elles durent affronter. Des milliers de volontaires reçurent une formation d'infirmière et soignèrent trois millions de blessés. Les soldats aiment leurs "anges blancs" pour leur dévouement dans un environnement où la mort devient banale. Chaque combattant a sa marraine de guerre. Cette institution opère le rapprochement des classes en renversant les considérations sociales. C'est néanmoins une "loterie" où une bourgeoise sera, sans le savoir, marraine d'un soldat venu des colonies ou d'un paysan, ce qui créera parfois des situations cocasses lors de la première rencontre.

A l'arrière, les femmes remplacent les hommes mobilisés et sont majoritaires dans les usines d'armement, d'où ce

surnom de «munitionnettes». Les cadences infernales sont à l'origine de très graves accidents de travail, et certains ouvriers préféreront retourner au front que rester travailler en usine.

Les femmes sont les grandes oubliées de ce conflit. En cette période de centenaire, ce ne serait que justice que, sur les monuments aux morts, figure la reconnaissance de la Nation.

Jean-Louis COVILLE

### LE PRINTEMPS DES AUDITEURS *La Communauté IHEDN se mobilise*

Organisée à l'initiative de notre association, sous l'égide de l'Union-IHEDN et son président Mario FAURE, et sous le haut patronage du général-directeur de l'IHEDN, Bernard de COURRÈGES d'USTOU, une rencontre exceptionnelle, ouverte au plus grand nombre, de tous horizons, auditeurs et non auditeurs, jeunes et moins jeunes, animée par un journaliste de renom, aura lieu le 20 MAI 2017, en liaison avec les « Rencontres de l'IHEDN ». Dans un amphi FOCH, que nous espérons comble, grâce à vous tous, et en visio-conférence à destination des associations régionales, divers auditeurs de l'ensemble des formations proposées par l'IHEDN (ANAJ, associations nationales, régionales et thématiques) qui ont eu un parcours remarquable, prendront la parole.

L'objectif vise à témoigner de l'intérêt de suivre une telle formation et, par-delà, à faire rayonner cette communauté à laquelle nous sommes tous fiers d'appartenir, enfin à créer un lien toujours plus fort. Cette rencontre se veut annuelle, et concernera la France entière: à l'issue de la rencontre, nous connaissons la région IHEDN à laquelle le flambeau sera transmis l'an prochain, pour organiser la rencontre 2018 du « Printemps des auditeurs ».

Retenez cette date, venez nombreux et devenez acteurs! Soyez le parrain ou la marraine d'un(e) ou plusieurs ami(e)s qui n'ont pas encore eu la chance de suivre une telle formation, afin de les embarquer dans cette aventure.

Amphi FOCH, École militaire: samedi 20 mai, de 18h30 à 18h, suivi du moment festif de l'amitié

Jean-Marc SCHAUB

Directeur de publication: Édouard DETAILLE.

Comité de rédaction: Anne de BAGNEAUX-SAVATIER, Édouard DETAILLE, Isabelle HUGUES de SEGONZAC, Marileine TOINET.

Association des auditeurs  
IHEDN Région Paris Ile-de-France  
École militaire 1, place Joffre - Case 41 Paris 75700 SP 07  
secretariat@ihedn-paris.eu  
www.ihedn-arparisidf.org  
Maquette Caroline Gorse-Combalat